



## PROGRAMME DE TRAVAIL FEVRIER - AOUT 2011



ADOPTE A L'UNANIMITE PAR LE CA DU 10 FEVRIER 2011

### I. SE FAIRE CONNAITRE AUPRES DE LA FCPE, DU CDPE, DES CONSEILS LOCAUX ET ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES FCPE DU NORD

Il est nécessaire que la nouvelle coordination du Nord soit identifiée et reconnue par la FCPE et par le CDPE, afin de bénéficier de la légitimité d'intervention auprès des conseils locaux, mais aussi auprès des Collectivités et des instances académiques.

1. Attendre le retour de la déclaration de l'association auprès de la Jeunesse et Sports
2. Prendre rendez-vous avec le CDPE
3. Adresser les statuts, le compte-rendu de la rencontre avec le CDPE à la FCPE pour officialiser au sein de la Fédération notre existence et notre rôle au niveau de l'Arrondissement Nord
4. Organiser un « séminaire » de travail et de formation pour les parents d'élèves élus dans ces structures pour obtenir l'adhésion de ces conseils et associations à la Coordination

Echéance : fin du premier trimestre 2011

### II. SE FAIRE CONNAITRE AUPRES DES FAMILLES ET PARENTS D'ELEVES DU PRIMAIRE

L'Arrondissement Nord compte 134 établissements scolaires publics (Primaire + Secondaire). A peine une dizaine d'établissements, exclusivement Collèges et Lycées sont connus de la FCPE, soit par l'existence dans le passé de conseils locaux qui ont fonctionné mais qui, aujourd'hui ont disparu, soit par l'existence encore de conseils locaux dans ces établissements (c'est le cas notamment des conseils locaux dont les membres fondateurs de la CN-FCPE 974 sont issus).

Les écoles primaires sur notre territoire sont une centaine. Il paraît difficile d'ici la fin de l'année scolaire de faire la tournée exhaustive de ces établissements, sur ce terrain que la FCPE a déserté de tout temps dans le Nord. Il nous faut donc une stratégie de communication s'appuyant sur les Municipalités.

Heureusement pour nous, la seule Commune de Saint-Denis compte quelque 80 écoles primaires et maternelles. Or, nous avons une antériorité de travail avec la Mairie de Saint-Denis pour l'avoir aidée à élaborer son PEG. Nous pourrions donc obtenir d'elle un soutien pour pouvoir entrer en contact, dans le cadre du PEG, avec les milliers de familles ayant des enfants dans ces écoles.

La Commune de Sainte-Marie couvre une vingtaine d'écoles primaires et maternelles, Sainte-Suzanne une dizaine. Un contact à prendre avec les élus chargés des affaires scolaires de ces Communes, nous permettraient de voir comment ils pourraient s'appuyer sur notre expérience avec la Mairie de Saint-Denis pour élaborer leur propres PEG, ou étudier avec eux les moyens d'entrer en contact avec les parents d'élèves.

Echéance : fin mars 2011



CN-FCPE 974  
4, allée des Anthuriums  
Bois de Nèfles  
97490 Sainte-Clotilde  
[contact@cn-fcpe974.org](mailto:contact@cn-fcpe974.org)



---

### **III. SE FAIRE CONNAITRE AUPRES DES FAMILLES ET PARENTS D'ÉLÈVES DES COLLEGES ET LYCEES NON COUVERTS PAR LA FCPE DANS L'ARRONDISSEMENT NORD**

Il s'agit d'à peine 21 établissements. En constituant des binômes au sein de l'équipe du CA du CN-FCPE 974, nous pourrions nous répartir 5 ou 6 établissements (Collèges et Lycées) par binômes et y organiser des assemblées générales de parents d'élèves.

Ce serait aussi l'occasion d'identifier le besoin en matière de manuels scolaires pour la rentrée scolaire 2011-2012 et étudier le service que nous pourrions proposer ou se rapprocher de la Région pour voir l'aide qu'elle pourrait apporter.

Echéance : fin mai 2011

### **IV. SE FAIRE CONNAITRE AUPRES DES COLLECTIVITES ET DES INSTANCES ACADEMIQUES**

Les contacts avec les Mairies sont la toute première étape. Le Bureau pourrait se rendre ensemble pour se présenter et discuter avec les élus chargés des affaires scolaires.

Il ne restera plus qu'une audience à demander auprès du Conseil Général et une audience auprès du Conseil Régional.

Et nous pourrions attendre d'avoir fait la connaissance des parents d'élèves des lycées pour aller voir les élus régionaux et leur déposer notre cahier de doléances sur les problèmes spécifiques de ces niveaux.

Le Rectorat sera la dernière cible de ce programme. Il nous faut pouvoir nous appuyer sur la reconnaissance par les Collectivités territoriales et les parents d'élèves pour pouvoir peser de tout notre poids devant l'Administration rectoriale

Echéance : fin juin 2011

### **V. PREPARER LA RENTREE SCOLAIRE 2011-2012**

1. Les adhésions ou ré-adhésions
2. Le Congrès Départemental
3. Les élections des représentants de parents d'élèves de la rentrée

Echéance : avant les vacances scolaires et dès la rentrée pour les élections des représentants et le Congrès départemental